

IIIème Partie : Réconciliation de plusieurs pénitents

- Avec confession et absolution individuelles

Il s'agit des mêmes étapes que pour un pénitent seul, mais insérées dans une célébration nettement amplifiée.

1. *S'accueillir mutuellement*

- a. Chant d'ouverture
- b. Salut du célébrant
 - Salutation liturgique
 - Monition
- c. Prière d'ouverture
 - Oraison du célébrant
 - Prière dialoguée

2. *Ecouter la Parole de Dieu*

Plusieurs schémas sont proposés

3. *Confesser l'amour de Dieu en même temps que notre péché*

- a. Homélie ou partage
- b. Examen de conscience
- c. Prière communautaire de confession (trois schémas possibles)

4. *Accueillir le pardon de Dieu pour en être les témoins auprès de tous*

- a. Confession et absolution individuelles
- b. Proposition à l'assemblée d'un signe de conversion et de pénitence
- c. Action de grâce (trois schémas possibles)
- d. Conclusion (deux types de bénédiction possibles)

- Avec confessions et absolution collectives

1. *Ouverture et liturgie de la Parole*

2. *Confession des péchés*

Le président de l'assemblée dit :

Ceux qui souhaitent recevoir l'absolution seront invités, tout à l'heure, à manifester clairement cette volonté ; d'autres estiment nécessaire, pour eux, de remettre à plus tard cette démarche ; mais ensemble, nous pouvons reconnaître que nous sommes pécheurs.

Vient ensuite une prière communautaire de confession.

► Notre évêque nous parle

3. *Geste personnel de demande de pardon ou geste communautaire de demande de pardon*
4. *Paroles sacramentelles d'absolution*
5. *Action de grâce et conclusion*

+ Guy,
Evêque de Tournai

Voici le contenu du Rituel. Il me reste, dans une dernière partie, à inscrire ce sacrement dans la réflexion théologique contemporaine et à manifester combien il marque une étape importante de ce que le Pape François propose avec le Jubilé de la Miséricorde.

Quelques éléments de bibliographie que j'ai consultés pour rédiger :

- Louis-Marie CHAUVET, Marc BALLEYDIER, Francis DENIAU, *L'aveu et le pardon, Expérience et réflexion chrétiennes*, Paris, Chalet, 1979.
- Paul DE CLERCK, *Célébrer la pénitence, ou la réconciliation ? Essai de discernement théologique à propos du nouveau Rituel*, dans *Revue théologique de Louvain*, t. 13, 1982, p. 387-424.
- ID., *Le salut ou la réconciliation et ses réalisations sacramentelles*, dans *La Maison-Dieu*, n° 172, 1987, p. 29-60.
- Pierre-Marie GY, *Le sacrement de Pénitence d'après le rituel romain de la Pénitence de 1974*, dans *La Maison-Dieu*, n° 139, 1979, p. 125-137.
- Bernard MARLIANGEAS, *Réconciliation aujourd'hui, Perspectives théologiques et pastorales* (Collection *Vivre, croire, célébrer*), Paris, Editions Ouvrières, 1989.
- *Pénitence et Réconciliation dans les différentes Eglises*, *La Maison-Dieu*, n° 171, 1987.
- Jean-Philippe REVEL, *La réconciliation, Traité des sacrements*, Tome V, Paris, Cerf, 2015.
- Bernard REY, *Pour des célébrations pénitentielles dans l'esprit de Vatican II*, Paris, Cerf, 1995.
- Pelagio VISENTIN, *Pénitence*, dans *Dictionnaire encyclopédique de la Liturgie*, Volume II, Turnhout, Brepols, 2002, p. 185-198.

Le Sacrement de la Réconciliation, une étape majeure du Jubilé de la Miséricorde (VI)



Après avoir présenté l'élaboration du Rituel francophone *Célébrer la Pénitence et la Réconciliation* (1978 et 1991) ainsi que son *Avertissement*, voici le contenu du Rituel.

Ière Partie : Les Orientations doctrinales et pastorales du Rituel francophone de 1991 sont divisées en 9 sections.

1. *Le mystère de la Réconciliation (n° 1 à 5)*

Nous avons une présentation de la réconciliation dans l'histoire du salut, l'Ancien et le Nouveau Testament, qui est ouverte par la prédication de Jésus en Marc : *Convertissez-vous (faites pénitence) et croyez à la Bonne Nouvelle* (Marc 1, 15). Cet appel de Jésus est repris par l'apôtre Pierre le jour de la Pentecôte : *Faites pénitence... et que chacun de vous se fasse baptiser au nom de Jésus Christ, pour le pardon de vos péchés* (Actes 2, 38).

La victoire sur le péché, le pardon des péchés, éclate dans le baptême. C'est ce que l'Eglise confesse dans le Symbole de foi : *Je crois en un seul baptême pour la rémission des péchés*. L'Eglise a toujours affirmé que l'eucharistie elle-même est sacrement du pardon et de la réconciliation en Jésus Christ dont le *sacrifice (...) nous réconcilie* pour que *nous soyons rassemblés en un seul corps* par son Esprit Saint (Prière eucharistique II).

Mais en outre, notre Sauveur Jésus Christ, lorsqu'il a donné à ses Apôtres et à leurs successeurs le pouvoir de remettre les péchés, a institué dans son Eglise le sacrement de pénitence pour que les chrétiens qui tombent dans le péché après leur baptême soient réconciliés avec Dieu par une grâce renouvelée (Concile de Trente, session XIV).

► Notre évêque nous parle

Cela signifie que la Parole de Dieu révèle en même temps la dignité insoupçonnée de l'homme et la profondeur insoupçonnée du mal. L'appel de la Bonne Nouvelle rejoint les hommes en ce qu'ils ont de meilleur. A partir des rencontres de Jésus avec Zachée, Madeleine, Matthieu, etc., on voit se réaliser la parole du Christ : *Je suis venu pour qu'ils aient la vie et qu'ils l'aient en abondance* (Jean 10,10).

Les évangiles rapportent que Jésus se fait proche des pécheurs ; il montre que les pécheurs ont du prix aux yeux de Dieu.

Finalement cette réalité est exprimée par plusieurs mots. *Conversion* marque d'abord le changement radical d'orientation de toute la vie. *Pénitence* exprime l'ensemble des actes de l'homme par lesquels ce changement d'orientation s'opère et fructifie tout au long de la vie. *Pardon* renvoie à l'initiative de Dieu qui fait miséricorde. *Réconciliation* désigne surtout le but, et le résultat de tout le processus : l'amitié renouée entre Dieu et l'homme.

2. *Conversion, pénitence et réconciliation dans la vie de l'Eglise* (n° 6 à 8)

L'Eglise, à la fois sainte et appelée à se purifier, manifeste la sainteté de Dieu au cœur du monde. La réconciliation est vécue avec Dieu et avec l'Eglise. Vient alors la citation d'un texte de Paul VI : *Par un mystérieux dessein de la bonté de Dieu, les hommes sont unis entre eux par un lien surnaturel, en vertu duquel le péché de l'un nuit également aux autres, de même que la sainteté de l'un profite également aux autres* (Constitution apostolique sur la doctrine des indulgences, 1^{er} janvier 1967). C'est ainsi que la pénitence comporte aussi la réconciliation avec les frères auxquels nuit le péché.

Cela se réalise de multiples façons. Suit une longue liste de ces multiples façons : communier par sa patience aux souffrances du Christ ; accomplir des œuvres de miséricorde et de charité, en se convertissant chaque jour davantage selon l'Evangile du Christ. L'Eglise exprime tout cela par sa vie et le célèbre dans sa liturgie, lorsque les chrétiens assemblés se reconnaissent pécheurs, implorent le pardon de Dieu et de leurs frères, comme on le fait dans les célébrations pénitentielles, dans la proclamation de la Parole de Dieu, dans la prière, dans les éléments pénitentiels de la célébration eucharistique.

Les chrétiens sont invités, personnellement et solidairement, à répondre aux appels de l'Evangile. Comme exemples : le pardon mutuel dans les formes les plus diverses ; le partage, avec les

différentes formes d'entraide, ainsi que tout effort pour sortir de son égoïsme ; le refus de l'injustice et la lutte pour une plus grande justice dans nos rapports interpersonnels et sociaux ; l'engagement apostolique qui suppose l'esprit de service et de don de soi ; la prière, signe d'espérance en l'avenir que Dieu nous ouvre, par-delà nos ruptures et nos affrontements.

Ceux qui s'approchent du sacrement de pénitence reçoivent de la miséricorde de Dieu le pardon des offenses qu'ils lui ont faites ; en même temps ils se réconcilient avec l'Eglise que leur péché a blessée et qui coopère à leur conversion par la charité, l'exemple et la prière.

3. *La réconciliation sacramentelle (n° 9 à 13)*

Tous les sacrements sont, de quelque manière, signes de la rencontre de Dieu et de l'homme pécheur, en Jésus Christ. Mais chaque sacrement met plus particulièrement en relief tel ou tel aspect de ce mystère qui dépasse tout signe et tout discours.

Baptême et pénitence : le premier signe du pardon du péché est le baptême. Comme les baptisés peuvent encore pécher, ils ont besoin d'être réconciliés et c'est alors qu'intervient le sacrement de pénitence.

Pénitence et eucharistie : l'eucharistie comprend une démarche pénitentielle, mais l'Eglise reconnaît la nécessité d'un signe sacramentel spécifique pour la réconciliation des pécheurs.

La réconciliation sacramentelle manifeste l'initiative de Dieu. Le sacrement part de ce que nous vivons, pour nous révéler ce que Dieu nous propose. Il ne vient pas seulement signifier ce que Dieu a déjà fait, mais il crée réellement une situation nouvelle entre Dieu et celui qui reçoit le pardon. Cette relation nouvelle concerne également ses frères.

Le sacrement met en cause la communauté des croyants, l'Eglise. Le sacrement invite à reconnaître qu'il ne s'agit pas seulement d'une réconciliation du pénitent avec Dieu, mais du rassemblement de tous dans l'unité, pour lequel le Christ est mort et ressuscité. Pour sortir de l'état de péché, tout homme est invité à rejoindre ceux que le Seigneur rassemble dans son Eglise. L'assemblée liturgique en est le signe : y venir c'est accepter d'être rassemblés dans le Christ, dans l'Eglise. Le fait même d'aller à l'église-bâtiment pour célébrer le sacrement s'enracine dans cette conviction : c'est le lieu où les chrétiens se rassemblent au nom du Christ.

► Notre évêque nous parle

4. *La célébration de la pénitence (n° 14 à 19)*

Nous voici arrivés à la définition du sacrement : *Le disciple du Christ qui, après avoir péché, recourt au sacrement sous la motion du Saint-Esprit doit, avant tout, se tourner vers Dieu de tout son cœur. Cette conversion intérieure, qui implique la contrition pour le péché et la résolution de mener une vie nouvelle, s'exprime par la confession faite à l'Eglise, la satisfaction requise et l'amendement de la vie. Et Dieu accorde la rémission des péchés par l'Eglise, qui est à l'œuvre dans le ministère des prêtres* (Concile de Trente, session XIV).

Les éléments essentiels de la pénitence sont la contrition, la confession, la satisfaction et l'absolution.

Du point de vue des formes de la pratique pénitentielle, on peut distinguer quatre éléments : s'accueillir mutuellement ; écouter la Parole de Dieu ; confesser l'amour de Dieu en même temps que notre péché ; accueillir le pardon de Dieu pour en être les témoins.

Les expressions pénitentielles dans la vie de l'Eglise dépendent à la fois de la situation personnelle de chaque chrétien et des différents types de rassemblements qui existent dans l'Eglise. Autant il y a de types de rassemblement des chrétiens, autant de lieux et de temps privilégiés pour ces rassemblements, autant il existe des formes différentes pour exprimer la conversion.

Lorsque l'on a péché gravement, le recours au sacrement est nécessaire pour être réconcilié avec Dieu et avec l'Eglise. Le chrétien confessera au prêtre tous et chacun des péchés graves dont il a souvenir après avoir examiné sa conscience.

5. *La réconciliation œuvre de toute l'Eglise (n° 20 à 25)*

La communauté a un rôle. Invités à manifester et à vivre la communion que crée entre eux l'Esprit Saint, les chrétiens sont conduits à la reconnaissance commune de ce qui les divise ; ils sont appelés à une conversion à faire ensemble, ainsi qu'à une démarche de réconciliation entre eux.

Le ministère du sacrement de pénitence. L'Eglise exerce le ministère du sacrement de pénitence par l'évêque et les prêtres. Le ministre compétent du sacrement de pénitence est le prêtre ayant, conformément aux canons 967-975, la faculté d'absoudre.

► Notre évêque nous parle

L'exercice pastoral de ce ministère. Le Rituel rappelle la doctrine du Concile de Trente et du Concile Vatican II.

Le rôle du pénitent lui-même est de la plus haute importance. Quand il accède avec les dispositions voulues à ce remède de salut institué par le Christ, et qu'il confesse ses péchés, le pénitent tient un rôle qui trouve son achèvement dans les paroles prononcées par le ministre au nom du Christ.

Viennent ensuite des renvois à d'autres textes pour le temps et le lieu de la célébration ainsi que pour les vêtements liturgiques.

6. *La réconciliation individuelle (n° 26 à 33)*

Tout commence par la préparation du prêtre et du pénitent. Ensuite vient l'accueil du pénitent. On lit la Parole de Dieu. Le pénitent confesse ses péchés et reçoit la satisfaction (signe de conversion et de pénitence). Le pénitent formule une prière et reçoit l'absolution par le prêtre. Tout se conclut par un acte de louange et l'envoi du pénitent.

7. *Célébration communautaire avec confession et absolution individuelles (n° 34 à 42)*

Nous trouvons un rite d'ouverture pour l'assemblée, l'écoute de la Parole de Dieu, l'homélie, le rite de la réconciliation qui comprend une confession générale par l'assemblée et une confession individuelle auprès d'un prêtre et l'absolution par le prêtre, et une action de grâce en assemblée.

8. *Célébration communautaire avec confession et absolution collectives (n° 43 à 50)*

On rappelle que la confession individuelle et intégrale est le seul mode ordinaire par lequel les fidèles ayant conscience d'avoir commis un péché grave se réconcilient avec Dieu et avec l'Eglise. Seule une impossibilité physique ou morale dispense d'une telle confession, auquel cas la réconciliation peut aussi être obtenue par d'autres modes. Seuls deux cas sont évoqués pour une absolution collective :

- Lorsqu'il y a péril de mort et que le temps fait défaut aux prêtres pour entendre la confession de chaque pénitent
- En cas de grave nécessité, c'est-à-dire lorsque, vu le nombre de pénitents, il n'y a pas suffisamment de confesseurs à leur disposition pour entendre comme il le faut la confession de chacun.

► Notre évêque nous parle

C'est à l'évêque diocésain de juger des conditions requises.

L'absolution collective sera donnée dans le cadre d'une célébration où se retrouvent les éléments constitutifs du sacrement. Il est rappelé que les fidèles dont les péchés graves ont été remis par une absolution collective doivent faire une confession individuelle dès qu'ils en auront l'occasion.

9. *Les célébrations pénitentielles non sacramentelles (n° 51 et 52)*

On suggère de participer également à des célébrations pénitentielles qui ne comportent pas la célébration du sacrement. Ces célébrations comprennent l'écoute de la Parole de Dieu, l'homélie et des expressions qui montrent que l'on veut se convertir. Ces célébrations peuvent aussi intervenir comme étapes d'une réconciliation sacramentelle vers laquelle elles sont orientées.

Après les *Orientations doctrinales et pastorales*, le Rituel présente deux types de célébration de la réconciliation : la réconciliation d'un pénitent ; la réconciliation de plusieurs pénitents.

IIème Partie : Réconciliation d'un pénitent

Le Rituel reconnaît la diversité des démarches des personnes qui ne viennent pas nécessairement avec l'intention précise d'une démarche sacramentelle. Il convient de les aider à préciser leur attente.

La réconciliation des pénitents peut être célébrée en tout temps et à n'importe quel jour, mais on invitera les chrétiens à se confesser de préférence en dehors de la célébration de la messe.

Pour le lieu, c'est normalement une église ou un oratoire. Pour le siège, on accordera toujours aux personnes qui viennent la liberté d'aller en un lieu visible : soit au confessionnal muni d'une grille ; soit dans un local offrant la possibilité de s'asseoir et permettant un dialogue plus facile entre le pénitent et le prêtre.

► Notre évêque nous parle

Le Rituel explicite les quatre étapes :

1. *S'accueillir mutuellement*

- Le pénitent peut dire : *Bénissez-moi, mon Père, parce que j'ai péché*
- Le pénitent peut commencer par la prière : *Je confesse à Dieu...*
- Le prêtre répond par une formule à adapter suivant les cas (8 possibilités)

2. *Ecouter la Parole de Dieu*

- Le pénitent peut choisir une lecture de la Bible
- S'il ne choisit pas, c'est le prêtre qui choisit
- Ce texte de la Bible sera lu au moment opportun durant le dialogue

3. *Confesser l'amour de Dieu en même temps que notre péché*

- Reconnaissance et aveu du péché
- Proposition d'un signe de conversion et de pénitence (satisfaction)

4. *Accueillir le pardon de Dieu pour en être les témoins auprès de tous*

a. Prière avant l'absolution

Chaque fois que c'est possible, le prêtre et le pénitent prient ensemble

Ou bien : le pénitent s'exprime seul

b. Paroles sacramentelles d'absolution

Le prêtre, étendant les mains ou au moins la main droite vers le pénitent, dit :

Que Dieu notre Père vous montre sa miséricorde ; par la mort et la résurrection de son Fils il a réconcilié le monde avec lui et il a envoyé l'Esprit Saint pour la rémission des péchés. Par le ministère de l'Eglise qu'il vous donne le pardon et la paix. Et moi, au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, je vous pardonne tous vos péchés.

c. Louange de Dieu et envoi

Le prêtre invite à l'action de grâce.